

La flûte

VOLUME 66, N° 3, Septembre 2010

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

Sous-financement du SPVM

La pression monte



**Les groupes
de discussion
le confirment :**
rien ne va plus !

Manifs :
nous sommes
mobilisés



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

60
ANS DE FRATERNITÉ
1950-2010

Le Noël

Le dimanche 5 décembre 2010

au Collège Notre-Dame
3791, Queen-Mary, Montréal
(face à l'oratoire Saint-Joseph)

de nos enfants!

*N'oubliez pas
de retourner votre formulaire*

Un formulaire a déjà été envoyé à chaque famille ayant participé l'an passé. Toutefois, vous devez vérifier les informations inscrites sur le formulaire, apporter les correctifs s'il y a lieu, et indiquer si vous désirez assister à la représentation du matin ou de l'après-midi.

L'inscription se fait sous le principe du premier arrivé premier servi. Les délégués ont reçu, lors de la statutaire du mois de septembre, un formulaire pour les membres qui n'étaient pas présents l'an passé et qui veulent inscrire leur enfant pour la première fois! Vous recevrez votre confirmation par courrier vers la fin novembre.



**Fraternité des
policiers et policières
de Montréal**

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

Président

Yves Francoeur

Vice-président exécutif

Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie

André Gendron

Vice-présidente

aux Relations de travail

Lyne Trudeau

Vice-président à la Prévention

et aux relations avec les membres

Robert Boulé

Vice-président à la Recherche
et aux communications

Mario Lanoie

Laflûte

Éditeur

Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur

Martin Desrochers

Révision

Danielle Lanthier

Conception graphique

Quatre-Quarts

Photographies/Actualités

Mathieu Wagner

Imprimerie

Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois
par année par la Fraternité des policiers
et policières de Montréal inc.
(tirage : 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300

Montréal (Québec) H2J 1N3

Téléphone : 514 527-4161

Télécopieur : 514 527-7830

www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou
partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute
autre matière apparaissant dans cette revue est
strictement interdite sans l'autorisation expresse de la
Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :

Bibliothèque nationale

du Québec

ISSN 0703-4725

Numéro de convention

de Poste-publications :

40011308

Remettre le SPVM sur pied

Le sous-financement du SPVM l'a placé dans une pente glissante.

Les moyens d'assurer la sécurité publique ne sont plus au rendez-vous.

Évidemment, comme policiers, cette situation nous dérange au plus

haut point. Comme on dit, *ça craque de partout*. Vous nous le dites.

Nous le savons. La direction le sait. Il n'y a que le maire qui fait

semblant de ne pas le savoir et qui administre les budgets comme

si tout s'équivalait. Nous allons donc continuer à tout mettre

en œuvre pour lui faire saisir cette réalité qui dérange tant !

La rédaction

- 2 Les actualités : **manifs**
- 8 Paroles de président : **remettre le SPVM sur pied**
- 10 Recherche et communications :
des groupes de discussion qui nous parlent...
- 13 Cadets, retour sur les règles applicables
- 14 Relations de travail : *contraventions... l'état du droit*
- 16 Services aux membres : *quelques rappels
en matière d'assurances*
- 19 Santé et sécurité au travail : *gants et seringues...*
- 20 Chronique historique : *police et métropole*
- 22 Symphonie vocale
- 27 Au musée de la police
- 34 Association athlétique et sportive
- 38 Nouvelles de l'APPRM



919 policiers se lèvent pour un financement adéquat du Service

Nous voulions 600 manifestants...
mais nous avons eu de la difficulté à vous retenir !

Le 23 août dernier, la Frat manifestait à l'occasion de la séance du conseil de Ville où était officiellement recommandé au conseil d'agglomération d'entériner le choix du nouveau chef du SPVM. Yves Francoeur a livré un discours enflammé suivi d'un point de presse aux répercussions multiples. En effet, le nouveau directeur fait face à plusieurs défis de taille et, pour les relever, il devra nécessairement prendre des mesures correctives afin de rétablir le moral des troupes, lourdement atteint par la

dégradation du SPVM au cours des dernières années. Plusieurs exemples de problèmes importants, notamment quant aux *backlogs* en matière de traitement des dossiers de fraudes et d'agressions sexuelles, sont apparus dans les médias dernièrement. De toute évidence, de telles données sont d'intérêt public. Les Montréalais et les Montréalaises ont le droit de savoir qu'en matière de sécurité publique, le maire Tremblay les laisse tomber. Nous, nous ne les laisserons pas tomber...



Manifestation pour les temporaires

Nous étions plus de 300 à nous faire entendre avec fougue

Le 11 août dernier, la Fraternité a tenu une manifestation et un point de presse devant le QG afin de rappeler à la Ville que mettre à pied la relève est une aberration et un autre symptôme criant du sous-financement chronique du Service. La manifestation a été organisée d'une main de maître par Mario Lanoie, vice-président à la recherche et aux communications, Pierre-David Tremblay, vice-président exécutif ainsi que par le comité stratégique de la Fraternité composé de membres de la structure syndicale, permettant ainsi à Yves Francoeur de livrer un discours précis et efficace qui a fait mouche avec les médias, lesquels ont donné une couverture importante à l'évènement.

Cette action visait notamment à exiger l'adoption d'un budget suffisant pour le SPVM ainsi qu'à stopper l'hémorragie des effectifs policiers à Montréal. Par ailleurs, la Fraternité rappellera aussi souvent que nécessaire que le maire déclarait pendant une conférence de presse tenue le 5 octobre 2009, lors de la dernière campagne électorale : « Les directions que nous avons données de façon très claire, Claude Dauphin et moi-même, à Yvan Delorme, c'est de ne pas mettre des policières et des policiers à pied ». Le temps est venu de respecter votre parole, Monsieur le Maire.





Deux nouveaux membres au conseil de direction de la Fraternité

Votre conseil est composé de 6 membres dont les élections ont lieu en alternance conformément aux statuts et règlements de la Fraternité. C'est ainsi qu'en juin dernier, notre démocratie syndicale a parlé! André Gendron a été élu *vice-président au Secrétariat et à la trésorerie* et Lyne Trudeau, *vice-présidente aux Relations de travail*. Aux dernières nouvelles ils étaient toujours vivants malgré l'énorme charge de travail qui leur est tombée dessus!

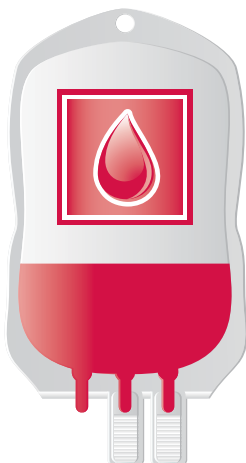


André Gendron, *vice-président au Secrétariat et à la trésorerie*



Lyne Trudeau, *vice-présidente aux Relations de travail*

COLLECTE DE SANG



Où et quand?

Le jeudi 4 novembre prochain, entre 8 h 30 et 16 h 30, à la Fraternité, sous la présidence d'honneur de messieurs Jean Riopel et Martin Desbiens-Côté.

Pour éviter de faire la file, prenez rendez-vous en communiquant avec HÉMA-QUÉBEC au 514 832-5000, poste 525.

Ouvert au public!

FÊTE CHAMPÊTRE

Rayons de soleil pour tous!

Le 3 juillet dernier se déroulait la fête champêtre annuelle de la Fraternité des policiers et policières de Montréal. Grâce à une quarantaine de bénévoles et à la collaboration de la Caisse Desjardins des policiers et policières, les enfants rayonnaient autant que le soleil!

Plus de 2000 personnes dont environ 1 000 enfants sont venus fêter au parc Angrignon pour profiter d'une journée magnifique et combien excitante! Des bicyclettes et des jeux ont été remis à titre de prix de présence. Comme chaque année, Michel Caza et son équipe de bénévoles se sont surpassés! Spectacle, jeux gonflables, tours de poneys, maquillage et bien d'autres choses étaient au rendez-vous! Rien ne manquait au bonheur de ces petits rayons de soleil que sont les enfants! Félicitations aux organisateurs!



La fête champêtre c'est...

- 3 300 hot dogs
- plus de 2 200 bouteilles d'eau
- 2 000 épis de maïs et plusieurs melons d'eau
- 2 000 frites
- 1 450 cornets de crème glacé





Le photographe bénévole de la Frat aide un policier à maîtriser un contrevenant



Le 11 août dernier en début d'après-midi, au coin des rues St-Joseph et St-Denis, un policier à vélo interpelle un citoyen pour une infraction au code la sécurité routière. Ce dernier l'ignore complètement et refuse d'obtempérer. L'agent en vient ultimement à appeler du renfort car l'individu adopte une attitude très agressive. Au moment approprié, **M. Mathieu Wagner**, assistant à la scène, gare son véhicule en toute hâte et aide le policier à maîtriser l'individu. L'agent confiera par la suite que sans l'intervention de Mathieu Wagner, l'issue de cette histoire aurait pu être tout autre... Merci Mathieu !

Michel Fullum prend sa retraite



Le directeur des relations de travail de la Fraternité, Michel Fullum, a décidé de prendre sa retraite cet été après 30 ans de loyaux services. Son dévouement, son efficacité et son humour nous manquent déjà ! Michel est entré à la Fraternité en septembre 2005 et a servi avec constance ses confrères et consœurs sans jamais perdre de vue le côté humain de sa tâche, malgré les nombreux aspects techniques et juridiques avec lesquels il devait sans cesse composer. Policier à Montréal depuis 1980, il avait d'abord été agent, sergent, et sergent-détective avant d'œuvrer à titre de cadre de la Fraternité. Bonne chance dans tes nouveaux défis Michel !

Omnium de golf de la Fraternité

Grand succès d'un événement à but humanitaire

Depuis plus de dix ans, environ **500 golfeurs** et golfeuses s'inscrivent à l'omnium de golf de la Fraternité. Cet événement serait impossible sans le travail acharné d'une équipe de 23 bénévoles et sans des préparatifs hors pair qui, au total, s'étalent sur une période de six mois. Cette activité caritative implique également un nombre important de commanditaires et de partenaires, tels la Caisse Desjardins des policiers et policières, **Air Canada, Efficom, Bourgeois Marsolais et associés comptables agréés, Beauce Mercedem assurances** ainsi que **monsieur Gary Wechsler**, membre du conseil d'administration de la **Fondation de l'Hôpital général juif de Montréal**.

Grâce aux commanditaires, plusieurs cadeaux et souvenirs ont été remis aux golfeurs et aux golfeuses afin d'agrémenter cette activité de collecte de fonds, dont les profits sont entièrement versés au Fonds humanitaire de la Fraternité. Ces fonds sont ensuite redistribués par le biais des postes de quartier à des organismes locaux qui viennent en aide aux démunis. Ainsi, c'est plus de 125 000\$ que le Fonds humanitaire a pu redistribuer l'an passé!



Ci-dessus, présentant un chèque destiné au Fonds humanitaire de la Fraternité, **Robert Boulé**, vice-président à la prévention et aux relations avec les membres, **Yves Francoeur**, président, **Lyne Trudeau**, vice-présidente aux relations de travail, **Mario Lanoie**, vice-président à la recherche et aux communications et responsable des activités sociales et corporatives, et **André Gendron**, vice-président au secrétariat et à trésorerie.



Denis Côté, président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, **Yves Francoeur**, **Thomas Mulcair**, député d'Outremont et chef adjoint du NPD, **Gary Wechsler**, membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital juif de Montréal.



Il faut remettre le

Tout le monde reconnaît que les policiers de la métropole ont la tâche la plus difficile, la plus intense et la plus complexe des forces policières du Québec. Nous servons et protégeons le quart de la population de la province, mais nous faisons face au tiers de la criminalité. La diversité de la population exige que nous nous adaptions constamment et, souvent, que nous prenions davantage de temps sur une intervention afin d'être bien compris. Il va donc de soi que les moyens doivent être au rendez-vous et que les services à la population en matière de sécurité publique commanderont toujours des moyens importants. La sécurité et la lutte au crime est un investissement dans la qualité de vie des Montréalais. Parce que lorsque les moyens restreints de la police donnent de l'air aux organisations criminelles, c'est plus tard qu'on paye la note... une note beaucoup plus salée.

Je tiens à remercier Michel Fullum, directeur des Relations de travail qui a pris sa retraite cet été, pour son dévouement et sa complicité dans les échanges que nous avons, souvent très tôt le matin !

Depuis 2 ans, c'est 35 millions qui ont été amputés dans le budget du SPVM. Il s'agit de coupures de budget irresponsables qui minent la sécurité du public. Il semble qu'à l'Hôtel de ville, on n'apprécie pas que cette vérité soit dite et démontrée. On ne nous donne pourtant pas le choix. En 2010, c'est le service de police qui souffre de la principale variation d'effectifs parmi tous les services de la Ville ! Même que le budget présenté en janvier par le Service à la Commission de la sécurité publique prévoyait des immobilisations pour le remplacement des véhicules de... zéro dollar ! Les effets du sous-financement sont multiples : moins de policiers, moins de patrouilles, augmentation du temps de réponse, moins de ressources pour enquêter, équipements désuets etc.

Bref c'est assez simple, si les choses ne changent pas, le directeur Parent n'aura pas les moyens d'offrir aux Montréalais et aux Montréalaises le service de police auquel ils ont droit. On ne s'en sort pas, il doit demander au maire les moyens de remettre le SPVM sur pieds. Il faut donner un coup de barre avant que l'organisation ne tombe en ruines. Les coupures aveugles et les idées de grandeur en matière de commercialisation doivent être reléguées



SPVM sur pied

aux oubliettes et les budgets doivent être rétablis à hauteur de la réalité montréalaise. N'est-il pas aberrant qu'une institution n'ait même plus les moyens de garder les jeunes qu'elle forme pour assurer sa propre relève? Les temporaires ont une précieuse expérience acquise à Montréal et la Ville les offre sur un plateau d'argent aux autres corps de police! Pourtant, alors qu'il était en campagne électorale, Gérald Tremblay a affirmé et je cite: *«les directions que nous avons données de façon très claire, Claude Dauphin et moi-même, à Yvan Delorme, c'est de ne pas mettre des policières et des policiers à pied»*. Monsieur le Maire, le temps est venu de respecter votre parole.

Les effets pervers du sous-financement

Si nous avons choisi d'être policiers, c'est par vocation et pour être au service de nos concitoyennes et concitoyens. Malheureusement, nous avons de plus en plus l'impression de ne pas avoir les moyens de bien faire notre travail. Malheureusement, la ville a soumis notre travail à des considérations budgétaires plutôt qu'à des considérations de sécurité publique. Et malheureusement, si les coupures imposées au Service ont été politiques (car ce sont les

élus qui décident des budgets), l'insécurité qu'elles provoquent, elle, est publique. Par exemple, est-ce normal que le 15 août dernier, il n'y ait eu que 2 patrouilleurs pour 75 000 citoyens à St-Léonard? Est-ce normal qu'il y ait actuellement 1 400 dossiers d'enquêtes pour fraude qui attendent d'être traités? Est-ce normal que les filatures et l'écoute électronique soient sévèrement limitées par manque de budgets? Est-ce normal que les temps de réponse allongent? Est-ce normal qu'aux agressions sexuelles, on en soit rendu à envoyer une lettre aux plaignantes et aux plaignants pour essentiellement leur dire qu'un enquêteur leur téléphonera dès qu'on aura du temps à leur consacrer?

Le maire Tremblay doit savoir que sur le terrain, tout n'est pas rose et que son service de police n'a pas les moyens nécessaires pour faire face à la musique. Au Québec, la Ville de Montréal est l'une des villes qui consacre le plus petit pourcentage de son budget à sa police. Pourtant, avec un métro, un aéroport international d'envergure, un achalandage portuaire très important, une population qui vient des quatre coins du monde et une complexité à l'avenant de ce qui précède, la sécurité publique ne peut pas et ne doit pas être négligée. Sur l'île de Montréal,

nous avons déjà été plus de cinq mille policiers pour une population à l'époque moins importante et une criminalité moins complexe. Vous le savez mieux que personne, le crime évolue et la technologie, notamment en matière de fraudes, rend souvent lourd et coûteux l'établissement d'une preuve qui passera le test des tribunaux, toujours plus exigeants. Sans moyens adéquats, on se ramasse avec des taux de résolution de crimes plus bas qu'ailleurs au Canada. Et on hypothèque l'avenir.

Ça, ça vous dérange Monsieur le Maire? ●



Des groupes de discussion

Dans un contexte où les membres en avaient long à dire et où il était nécessaire de procéder à une cueillette d'information organisée par le biais de discussions libres, la Fraternité a donné le mandat à la firme Léger Marketing d'organiser des *focus groups* portant sur divers aspects des problématiques auxquelles nous sommes confrontés tous les jours comme policiers. Si vous avez souvent confirmé des choses que nous savions déjà, votre apport nous a également permis de préciser notre pensée et d'affuter nos actions.

Quinze groupes de discussion ont été tenus et aucune section n'a été négligée. En effet, c'est un nombre significatif d'entre vous qui avez participé avec transparence aux échanges. Les discussions ont porté tant sur les difficultés rencontrées au quotidien que sur le moral des troupes. Elles ont eu lieu chez Léger Marketing du 10 au 21 mai dernier et la confidentialité sur l'identité des personnes ayant tenu tel ou tel propos était assurée afin de garantir des échanges francs et directs. Autrement dit, aucun nom n'apparaît dans le rapport d'étude et, même à la Fraternité, la paternité d'une citation n'est pas connue.

Coupures budgétaires

Les effectifs réduits sur la route pour des raisons budgétaires est une question qui a largement été soulevée. Je vous laisse la parole avec des déclarations tirées textuellement du rapport de Léger Marketing :

«On suivait un gars de vol qualifié, puis on savait qu'il allait jobber dans une banque. On le savait, mais on ne savait pas quand, alors on le suivait. Mais là, le boss nous

a dit de retourner au poste, (...) pas de temps supplémentaire. On est retourné au poste, et, deux heures après, il faisait un vol à main armée, mais ce n'est pas grave. On a sauvé de l'argent.»

«C'est rendu qu'on roule 1 duo, des fois on a même pas de solo pour remplacer dans le poste, pour aller à la cour, en formation, au centre-ville. Cet été, il y a des journées qu'on en a 0 qui travaille, c'est vraiment ridicule là.»

Un autre membre faisait remarquer :

«La feuille imprimée est pleine de codes 2, mais les patrons disent qu'il n'y a pas de problème, qu'on a suffisamment de monde alors que plein de plaintes ne sont pas répondues. Il faut que j'appelle les gens pour leur dire qu'on est occupé et qu'un jour, on va y aller. Souvent, des gens appellent pour dire que la police n'est pas encore venue et ça fait 16 heures.»



qui nous parlent !

Autre citation intégrale :

« Dans la section des agressions sexuelles qui existe depuis 12 ou 13 ans, c'est la première année qu'il y a des plaintes en attente de traitement. Ce sont des dossiers prioritaires. La superviseure de la DPJ m'a appelé et m'a dit qu'elle avait plein de dossiers prioritaires. Je lui ai dit *tu devrais choisir parce que je n'ai plus de salles, plus de ci, plus de ça, j'ai déjà des gens en supplémentaire etc.* Le service qu'on donne est moins bon. »

Autres citations :

« En 1997, quand ils ont commencé le fameux poste de quartier, il y avait 80 enquêteurs au COS et aujourd'hui on est 40, et ils viennent d'augmenter les tâches. On est tellement *backlog* qu'on appelle des gens pour régler leurs plaintes de l'an passé. C'est gênant ; je dois leur dire que je viens d'avoir la plainte aujourd'hui... »

« Nous autres on est passé en un an de 8 groupes de filature à 6, et il faut faire le même service pareil. Ça n'a pas de sens. »

« C'est souvent ça, les gens se butent au manque d'effectifs. Ils appellent notre section *Est-ce que je peux avoir de la filature ? J'ai*

une information. J'ai une source là, il va ya avoir un vol à main armée, mais il n'y a pas de filature disponible. »

Manque de respect et démotivation

Ce n'est certainement pas moi qui vais vous apprendre que, règle générale,

D'où provenaient les participants ?

- 7 groupes provenant des PDQ
- 2 groupes de sergents, l-d et s-d
- 1 groupe d'agents de la circulation, motards et policiers aux enquêtes collisions
- 1 groupe formé de membres d'Éclipse, de l'identité judiciaire, des opérations spécialisées et des policiers dans le métro.
- 1 groupe du QG
- 1 groupe Interventions nord, sud, est, ouest
- 1 groupe des centres d'enquête
- 1 groupe du soutien opérationnel

**Plus de 95 % des participants ne provenaient pas
de la structure syndicale**

vous en avez ras-le-bol ! En fait, un sentiment très répandu est que nous manquons de reconnaissance et qu'on nous manque souvent de respect. Voici d'ailleurs quelques exemples de ce qui s'est dit sur ce thème :

« Avec toutes les coupures partout, je ne savais pas s'ils allaient engager du monde ou s'ils allaient en mettre dehors. Souvent, c'est arrivé que les nouveaux venaient pour prendre les empreintes, ils avaient leur stock, mais ils recevaient une lettre disant *on pas besoin de toi ici*. Avant, ils savaient qu'après deux stages en tant que temporaires, ils tombaient à temps plein à un moment donné. Je ne sais même pas quoi leur répondre. »

« Moi je n'ai pas beaucoup d'ancienneté et je songe sérieusement à changer de corps de police parce que je vois les nouveaux ici comment ça se passe et je vois bien que ça n'a pas d'allure. »

« Les stagiaires qui viennent l'hiver... Avant tout le monde voulait venir à Montréal, maintenant, tout le monde veut aller à Laval, aller en banlieue ou dans la Sûreté du Québec. Montréal, c'est le dernier choix. »

Ce sont vos perceptions... et nous les faisons nôtres

Les groupes de discussion sont faits pour recueillir les perceptions des participants. Parmi les règles éthiques qui les régissent,

il y a évidemment le fait qu'on ne peut rien modifier dans une citation. Il s'agit ici d'un court échantillon relié aux problèmes spécifiques du SPVM, un échantillon qui dresse d'ailleurs un portrait assez estomaquant du niveau désolant auquel le Service

en est rendu, étranglé par les coupures budgétaires. Ce sont des perceptions que nous faisons nôtres, parce qu'elle sont parfaitement concordantes avec ce que la Fraternité voit et entend. En définitive, c'est une lutte à finir. 🍷

Au moment d'écrire ces lignes, un sondage était mené auprès des membres par Léger Marketing sur un certain nombre de sujets sensibles. Nous vous rappelons donc ce qui suit :

- Léger Marketing garantit la confidentialité et la protection des renseignements personnels et souscrit aux normes les plus élevées de l'industrie en la matière ;
- Une seule personne a eu accès à la base de données complète, qui comprenait **uniquement les noms et les numéros de téléphone** ;
- Aucun sous-traitant n'est intervenu dans le processus ;
- L'ensemble du processus a duré moins de 48 heures ;
- Les informations nominatives (les numéros de téléphones et les noms) ont été programmées dans un système informatique qui compose le numéro de téléphone de façon automatisée ;
- Les téléphonistes qui ont administré le questionnaire aux membres de la Fraternité **n'ont pas eu accès** à la base de données ;
- Conformément aux pratiques, Léger Marketing ne conserve aucune base de données et la liste a été détruite immédiatement après l'opération. Rien n'a été imprimé.
- L'ensemble du personnel de la centrale téléphonique est supervisé selon de normes strictes en matière de respect de la confidentialité et tous ont signé une entente de confidentialité ;
- La compilation des réponses obtenues se fait de façon indépendante des listes d'appel et les réponses ne servent qu'à dresser des statistiques et à identifier des tendances chez l'ensemble des répondants ;
- Les réponses individuelles sont amalgamées à l'ensemble et il est impossible pour quiconque de connaître la teneur des réponses d'un individu.



Les cadets

Retour sur les règles applicables

Comme vous le savez, le Service embauche des cadets policiers et accorde priorité aux étudiants inscrits en techniques policières. À défaut d'un nombre suffisant de candidats, il peut accepter la candidature d'une personne inscrite au CÉGEP ou à l'université ou encore détenant un DEC ou un diplôme universitaire.

À l'origine, la fonction de cadet policier consistait principalement au travail de déviation de la circulation. Par exemple, le cadet policier était placé derrière une barricade afin de fermer une rue et pouvait contrôler les piétons. Il pouvait également être affecté à l'émission de contraventions relatives au stationnement lors d'événements sportifs, culturels, populaires ou commerciaux.

Au fil des années, les tâches des cadets se sont passablement élargies et la convention collective prévoit maintenant qu'ils peuvent également effectuer les tâches suivantes :

- Participer à des campagnes corporatives de prévention du crime incluant l'émission de contraventions et de billets de courtoisie ;
- Participer à l'application de programmes spécifiques de prévention locale, notamment la distribution de dépliants, l'émission de billets de courtoisie et le burinage ;
- Transmettre de l'information sur des programmes de prévention et autres sujets d'intérêt pour la communauté ;
- Être affecté à la patrouille préventive à vélo ;

- Être affecté à la division renseignements dans le cadre du programme Info-crime ;
- Être affecté à la rédaction des plaintes à la division des crimes économiques (fraudes).

Cependant, en aucun temps un cadet policier ne peut effectuer une tâche réservée exclusivement au policier. Notamment, diriger la circulation automobile, intercepter des véhicules en mouvement, procéder à l'expulsion de personnes indésirables etc. Il en va de leur propre sécurité.

Finalement, tel que prévu à la convention collective, il peut y avoir plus de deux cents (200) cadets policiers à l'emploi du Service de police de la ville de Montréal mais il ne peut jamais y avoir plus de deux cents (200) cadets policiers en devoir en même temps. Enfin, l'embauche de cadets policiers ne doit pas avoir pour effet de réduire directement ou indirectement le nombre de policiers réguliers. 🚫

Contraventions: la Cour d'appel

L'émission de constats d'infraction est un service à la population et, en cas de diminution concertée du nombre de contraventions, le Conseil des services essentiels est justifié d'ordonner aux policiers d'émettre des constats d'infraction de façon régulière et habituelle.



En bref, c'est ce que décidait la Cour d'appel le 14 janvier 2010 dans l'affaire *Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec et Québec (Ville de)*.

En résumé

À l'automne 2007, les policiers de Québec ont entrepris une série de moyens de pression dans le cadre de la négociation de leur contrat de travail. À la même période, la Ville de Québec a enregistré une baisse de 50 % du nombre de contraventions émises, bien qu'aucun mot d'ordre n'ait été donné par le syndicat.

La Ville de Québec s'est adressée au Conseil des services essentiels pour qu'il soit ordonné aux policiers de recommencer à émettre des constats d'infractions aux contrevenants de façon normale et habituelle. Elle alléguait que, de façon concertée, les policiers avaient diminué la délivrance de constats d'infraction, ce qui avait pour effet de porter atteinte au service auquel le public a droit. Plus précisément, la Ville faisait valoir que cette diminution occasionnait une augmentation du nombre d'accidents avec blessés.



se prononce

Même en l'absence de mot d'ordre syndical, le Conseil a conclu à une action concertée de la part des policiers de Québec et ce, à la lumière de la doctrine et de la jurisprudence voulant que la concertation n'exige pas de préméditation et signifie simplement «de concert», «d'accord» ou «ensemble».

Le Conseil n'a pas fait droit à l'argument de la Ville à l'effet qu'il existait un rapport de cause à effet entre la baisse de l'émission des constats d'infraction et la hausse des accidents avec blessures. Par contre, le Conseil a décidé que: «l'émission de constats d'infraction fait partie intégrante du rôle du policier et, qu'à défaut de le faire de façon habituelle et régulière comme définie dans la *Loi sur la police*, la population se voit privée et est susceptible d'être privée d'un service auquel elle a droit».

La Fraternité a demandé la révision judiciaire de cette décision devant la Cour supérieure qui l'a maintenue. Selon la Cour supérieure, même si elle n'entraîne pas une augmentation du nombre d'accidents avec blessés, la diminution de

constats d'infraction peut engendrer une détérioration du service auquel la population a droit, soit la sécurité sur les routes. Selon elle, l'émission de constats d'infraction est un moyen d'assurer ce service à la population: «La répression des comportements fautifs est essentielle afin de s'assurer à long terme de la sécurité de la population sur les routes».

De plus, la Cour a rejeté l'argument de la Fraternité voulant que le service auquel le public a droit soit la sécurité routière plutôt que l'émission de constats d'infraction, puisque selon elle: «le seul moyen de réprimer les comportements fautifs, voire même dangereux demeure l'émission de constats d'infraction».

En révision judiciaire de cette décision, la Cour d'appel, tout comme la Cour supérieure, a confirmé la décision du Conseil des services essentiels, ajoutant entre autres que:

[45] (...) en agissant comme ils l'ont fait, c'est-à-dire en délivrant 50 % de moins de constats d'infraction, les policiers ont agi illégalement et le Conseil était fondé à

intervenir, la population étant privée d'un service auquel elle avait droit. Bien honnêtement, j'ai énormément de difficulté à concevoir que devant une concertation d'une telle ampleur, le Conseil devait demeurer les bras croisés sans rien faire. (...) ».

La Fraternité de Québec a tenté de porter la cause en appel devant la **Cour suprême**, mais cette dernière a refusé de l'entendre, ce qui rend le jugement du Conseil des services essentiels final et, justement... sans appel. 🍷



Des rappels importants

En ce début de mandat comme nouveau vice-président au Secrétariat et à la trésorerie, il me fait grand plaisir de m'adresser à vous pour la première fois! Comme à tous les ans, cet automne marquera la révision de l'ensemble de nos régimes d'assurance, une occasion pour nous de tenter d'améliorer nos couvertures. Vous le savez, nous sommes constamment à œuvrer pour mieux vous servir! Et justement, j'aimerais revenir sur certains points très importants dont la diffusion nous permet de fonctionner de façon plus rapide et, par le fait même... de mieux vous servir!

Changements d'adresse

Tous les changements d'adresse doivent être effectués par les **membres actifs** (qui doivent aussi le faire au SPVM), par les **membres retraités** ainsi que par les **veufs(ves)**. Pour ce faire, vous devez téléphoner à la Fraternité et demander madame Claudette Legault au numéro 514-527-4161. Une liste complète des changements d'adresse sera envoyée les 1^{er} et 15^e jours de chaque mois à l'ABR, l'APPR, la Caisse Desjardins, la COOP et La Capitale.

Preuves de scolarité

Nous vous rappelons que deux fois l'an, vous devez nous transmettre les preuves de scolarité à temps plein pour vos enfants âgés de 18 ans et plus, et ce, pour les sessions d'automne et d'hiver.

Soins dentaires

Il est à noter que les soins dentaires pour les dents naturelles sont remboursés par La Capitale. Seules les prothèses amovibles sont remboursables par la Fraternité.

Factures de médicaments couverts par la RAMQ pour les membres de 65 ans et plus

Nous vous demandons d'éviter de nous transmettre les factures de médicaments si ceux-ci sont remboursés par la RAMQ, ainsi que les factures sur lesquelles une franchise a été facturée.

Heures d'ouverture pour les modifications à votre dossier d'assurance

Voici un petit rappel pour ceux et celles qui désirent apporter des modifications à leur dossier d'assurance, que ce soit pour un mariage, une naissance, un changement d'état matrimonial, un changement de bénéficiaire ou une augmentation à votre police d'assurance-vie :

Vous pouvez vous présenter au service des assurances de la Fraternité sans rendez-vous et ce **de 8 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h**.

Concernant un décès, il faut d'abord obtenir un rendez-vous auprès d'une préposée aux assurances. Cette dernière se fera un plaisir de vous rencontrer, vous et votre famille, s'il y a lieu.

Assurance voyage

Afin de partir l'esprit tranquille pour un séjour à l'extérieur de la province, voici quelques **renseignements** utiles.

Quoi faire avant de partir?

Quelques semaines à l'avance, **vous devez aviser** la Fraternité des policiers et policières de Montréal de la date de votre départ **pour tout voyage de plus de 7 jours à l'extérieur de votre province de résidence**, au numéro de téléphone suivant : 514 527-4161.

Il est primordial d'aviser le service à la clientèle de La Capitale, **par téléphone au 1 800 463-4856** si vous avez une condition médicale pour laquelle vous avez été hospitalisé, pour laquelle vous avez reçu ou vous vous êtes fait prescrire un traitement médical ou pour laquelle vous avez consulté un médecin dans les 90 jours **précédant** votre départ (dans les 180 jours si vous êtes âgé de plus de 65 ans). Un changement **relatif** à un médicament, à sa posologie ou à son utilisation est considéré comme étant un traitement médical.

Avis important lors d'un décès

Nous désirons vous rappeler les démarches à entreprendre lors de la perte de l'être cher.

Voici la façon de procéder lors du décès :

1. Personne à contacter par téléphone :

Une de nos préposées aux assurances
480, rue Gifford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Tél. : 514 527-4161

2. Après avoir obtenu un rendez-vous à nos bureaux

afin de recevoir les indemnités de la Caisse des 25 ¢ (payable immédiatement) et l'assurance-vie, vous devez nous fournir lors de ce rendez-vous les documents suivants :

- Original de l'attestation de sépulture émis par le salon funéraire.
- Original du certificat de naissance de la personne décédée.
- Recherche testamentaire émanant de la Chambre des notaires et du Barreau du Québec (pour imprimer un formulaire de recherche testamentaire : www.rdtmq.org/fr/rechercheTestamentaire/index.html ou en obtenir un exemplaire par téléphone : 514-879-2906)
- Original du testament (s'il n'y a pas de testament mais que vous avez un contrat de mariage incluant une clause testamentaire, vous devez l'apporter).

3. Lors de ce rendez-vous, vous aurez à choisir votre régime d'assurance-maladie complémentaire si le membre détenait un plan couple ou familial.

4. De plus, si vous le désirez, vous pourrez convertir l'assurance-vie que vous possédiez avec votre conjoint(e) en assurance-vie individuelle, mais pour ce faire, vous devrez communiquer avec nous DANS LES 30 JOURS DE LA DATE DU DÉCÈS DE VOTRE CONJOINT(E).

APRÈS CE DÉLAI DE 30 JOURS, VOTRE ASSURANCE-VIE EST AUTOMATIQUEMENT ANNULÉE ET IL SERA ALORS IMPOSSIBLE D'EN OBTENIR UNE NOUVELLE.



SERVICES AUX MEMBRES

Quoi faire lorsqu'il vous arrive une urgence (maladie, accident) à l'extérieur de votre province de résidence ?

À titre d'assuré, le membre a l'obligation d'aviser l'Assisteur dès que possible après la survenance de l'incident, de l'accident ou de la maladie.

L'assuré, dès qu'il est en mesure de le faire, doit obtenir l'accord préalable de l'Assisteur avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense. Si l'assuré manque à cette obligation, l'Assisteur sera relevé de ses obligations envers celui-ci.

Veuillez prendre note que **les renseignements** apparaissant sur votre attestation d'assurance sont nécessaires lorsque vous désirez joindre les services de l'Assisteur dont les numéros apparaissent ci-dessous. Il est donc essentiel de conserver votre attestation d'assurance avec vous.

- **Au Canada ou aux États-Unis :**
1 800 363-9050
- **Ailleurs dans le monde à frais virés : 1 514 985-2281**

Nous vous suggérons également de vous référer à votre brochure explicative afin de bien connaître toutes les conditions nécessaires à l'application de votre contrat d'assurance voyage.

Programme en cas d'accident (DMA)

Il s'agit d'une assurance offerte depuis le 1^{er} janvier 1998 aux membres actifs ou retraités de moins de 65 ans qui participent au régime d'assurance vie collective. Elle protège contre **tout accident entraînant le décès, la mutilation, la paralysie, la perte de l'usage d'un membre, de la vue, de la parole ou de l'ouïe, n'importe où dans le monde, 24 heures sur 24, au travail ou non**. Prenez note que vous avez tous un montant de base de 20 000 \$. **Cette assurance prend cependant fin avec l'arrivée de votre 65^e anniversaire de naissance.**

Des modifications peuvent être apportées en vous présentant à la Fraternité et en complétant la fiche requise.

N.B. Le DMA ne peut être plus élevé que votre assurance vie. 📌

Voici les coûts par tranche supplémentaire (facultative)

		ACTIFS Individuel semaine	ACTIFS Familial semaine	RETRAITÉS Individuel rente	RETRAITÉS Familial rente
1 tranche	20 000 \$	0,15 \$	0,22 \$	0,32 \$	0,47 \$
2 tranches	40 000 \$	0,29 \$	0,43 \$	0,63 \$	0,94 \$
3 tranches	60 000 \$	0,44 \$	0,65 \$	0,95 \$	1,41 \$
4 tranches	80 000 \$	0,58 \$	0,87 \$	1,26 \$	1,87 \$
5 tranches	100 000 \$	0,73 \$	1,08 \$	1,58 \$	2,34 \$
6 tranches	120 000 \$	0,88 \$	1,30 \$	n/a	n/a
7 tranches	140 000 \$	1,02 \$	1,51 \$	n/a	n/a
8 tranches	160 000 \$	1,17 \$	1,73 \$	n/a	n/a
9 tranches	180 000 \$	1,31 \$	1,95 \$	n/a	n/a



JEAN-FRANÇOIS CIMON
et STEEVE LAGUEUX
REPRÉSENTANTS PARITAIRES
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



Une demande qui a « piqué » notre curiosité, une réponse qui pourrait vous démanger !

Depuis quelques années, plusieurs d'entre vous veulent obtenir un gant résistant aux piqûres d'aiguille pour une protection accrue lors de vos interventions. Nous avons pris en considération votre demande, et effectué des vérifications sur ce type d'équipement. Nous savons que certains corps policiers au Québec fournissent déjà des gants à leurs agents.

Voyant qu'il y a une grande variété de produits sur le marché, le CGCSST (Comité général de coordination en SST du SPVM, auquel nous siégeons) a demandé à l'Institut de recherche en SST d'évaluer ces gants pour caractériser leur résistance à la perforation et nous recommander le meilleur produit à acheter.

Leurs conclusions sont éloquentes : **il n'y a aucun gant sur le marché qui peut résister à la perforation d'une piqûre d'aiguille.**

Le gant qui a obtenu les meilleurs résultats résiste à une force de pénétration par une seringue de onze « newtons ». Pour mieux comprendre cette unité de mesure, prenons par exemple un policier qui prend avec sa main le bras d'une personne ; il peut facilement appliquer une force de 500 « Newtons » sur ce dernier. De plus, les gants les plus performants ont été rejetés à l'unanimité par les policiers

qui ont participé aux bancs d'essai, car ils sont très rigides, inconfortables et offrent peu de dextérité lors de manipulation d'objets. Les modèles les moins inconfortables offrent une résistance à la perforation de quatre « Newtons » seulement.

En conclusion, il n'y a aucun gant sur le marché qui peut protéger sensiblement et adéquatement le policier contre les piqûres de seringue. Plus le gant est performant en perforation, plus il est rigide et empêche une manipulation fine.

Malheureusement, nous ne pouvons donc recommander l'achat de ce type d'équipement de protection tant et aussi longtemps que les fabricants n'amélioreront pas sensiblement leurs produits. Les méthodes de travail appropriées s'avèrent la meilleure mesure de protection pour l'instant. N'oubliez pas de toujours porter un gant de nitrile avant la fouille. Ça vous assurera une bonne protection contre les liquides biologiques. 🚫

Un service de police à la

Dans le précédent numéro de de La Flûte, on a vu que la Fraternité avait été à l'avant-garde du mouvement syndical québécois des années 40 et 50. Cette tendance se maintiendra pendant les deux décennies suivantes : les policiers de Montréal et leur exécutif syndical participeront activement à la Révolution tranquille tout en améliorant leurs conditions de travail. Quelques dimensions significatives de l'histoire du mouvement syndical des policiers de Montréal entre la fin des décennies 60 à 90 seront donc abordées.

La Révolution tranquille

Au cours des années 60 et 70, le Québec s'est radicalement transformé : d'une société principalement rurale et traditionnelle, il devient une société moderne et ouverte. Cette transformation entraîne l'accélération de l'urbanisation et surtout de l'étalement urbain sur l'île de Montréal, au détriment de la Ville de Montréal dont la population diminue de 20 % entre les années 50 et 70, malgré plusieurs annexions (Saint-Michel, Cartierville, Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles par exemple). La ville de Montréal s'affirme alors comme métropole du Québec et ville internationale avec l'Expo 1967 et les Jeux Olympiques de 1976, mais perd du terrain face à Toronto comme métropole canadienne.

Toutes ces transformations ont un impact direct sur le Service de police de Montréal. Au cours des années 60, on assiste à la radicalisation du processus d'affirmation nationale des Québécois qui culmine avec la Crise d'octobre 1970. Des dizaines d'engins explosifs et l'augmentation des vols à main armée, méthode utilisée par le Front de libération du Québec pour se financer, en mettent plein les bras des policiers de Montréal, en plus de grandes manifestations qui dégénèrent parfois en émeutes comme les défilés de la Saint-Jean de 1968 et 1969. À tout cela s'ajoute l'émergence du trafic de drogue qui entraîne la transformation et l'augmentation des activités du crime organisé.

Bref, au cours des années 60, le Service de police de Montréal voit se transformer radicalement et se complexifier les problématiques liées à la criminalité sur son territoire, tandis que la Ville elle-même voit lui échapper de plus en plus de ressources financières.

Cette tendance culminera en 1969. La Fraternité, qui avait réussi à pratiquement rejoindre la rémunération des policiers de Toronto, ville alors moins peuplée et où la criminalité était moins complexe et élevée qu'à Montréal, voit l'écart salarial se creuser de nouveau : la sentence arbitrale du 6 octobre 1969 repousse les policiers de Montréal du 33^e rang au 100^e rang canadien en terme de rémunération. Le lendemain, les policiers de Montréal tiennent une journée d'étude pour exprimer leur découragement face à une situation globale pour laquelle il ne semble pas y avoir de solution à l'horizon.

La CUM

La solution était connue depuis longtemps de l'exécutif de la Fraternité et son président d'alors, Guy Marcil, la remet de l'avant : une réorganisation et une intégration de tous les corps de police de l'île de Montréal à l'intérieur d'un service métropolitain dont les coûts seraient absorbés et répartis entre toutes les municipalités et non seulement par la seule Ville de Montréal. Tout rentra dans l'ordre suite à la promesse du premier ministre québécois

mesure d'une métropole

Jean-Jacques Bertrand de voir à la révision de la sentence arbitrale et à la création d'un regroupement métropolitain comme à Toronto. Même le premier ministre fédéral, P.E. Trudeau, reconnaît que les policiers de Montréal ont la tâche la plus dure parmi les policiers canadiens.

Le 1^{er} janvier 1970, la Communauté urbaine de Montréal (CUM) voit le jour. Il faudra attendre 5 ans pour voir l'intégration de tous les policiers de l'île de Montréal à l'intérieur du nouveau Service de police de la CUM (SPCUM), dont les effectifs s'élèvent alors à 5 127. En 1974, la Fraternité modifiera son nom pour refléter le fait qu'elle est dorénavant l'organisation syndicale représentant les policiers de la CUM.

La formation des policiers québécois

Une autre dimension de la modernisation du Québec dans laquelle la Fraternité des policiers et policières de Montréal est intervenue concerne la formation des policiers. Déjà, en 1970 elle commande un rapport dans lequel le psychologue Pierre DuBois note que le manque de formation en sciences humaines et en relations avec le public des policiers constitue un handicap pour mener à bien leurs tâches. Il remarque aussi que le manque d'uniformité de la formation des policiers constitue une entrave à la reconnaissance de leur statut professionnel. En collaboration avec la Fédération des policiers municipaux, la

Fraternité des policiers de Montréal réclamera que la formation et les critères de sélection de tous les policiers du Québec soient les mêmes. Cette approche concertée conduira en 1980 à l'obligation pour tous les policiers du Québec à détenir un diplôme d'études collégiales en technique policière et un diplôme de l'École nationale de police du Québec.

Ensuite...

Au milieu des années 90, le SPCUM amorce sa plus vaste réorganisation depuis sa création. Malgré plusieurs réticences exprimées par son président d'alors, Yves Prud'homme, et après avoir obtenu la promesse de voir les effectifs augmentés, la Fraternité s'est résignée à l'implantation de la police de quartier. Promesse tenue? À suivre...

Quelques faits saillants

- 1968 : création de l'escouade anti-émeute de la Police de Montréal ;
- 1969 : la coop de la Frat sera proclamée « coopérative modèle » par le Secrétariat des coopératives du Québec, notamment parce que ses dirigeants aident d'autres organisations à mettre en place des modèles similaires ;
- 1976 : la Flûte voit le jour en format tabloïd pour remplacer la Revue des agents de police ;

- 1977 : création de trois comités paritaires sur les horaires de travail, l'équipement et la définition des tâches et fonctions ;
- 1978 : l'exécutif de la Fraternité obtient finalement l'adoption de la semaine de 4 jours comme moyen pour pallier les inconvénients vécus par ses membres dans leur vie familiale par l'augmentation du nombre de fins de semaine à leur disposition ;
- 1979 : les femmes font un retour au SPCUM à salaire égal avec leur collègue masculin ;
- 1981 : inauguration de l'actuel Centre social de la Fraternité ;
- 1984 : pour la première fois les policiers du SPCUM portent jeans, barbes et casquettes de baseball en guise de moyens de pression ;
- 1985 : les agents de police obtiennent le droit de porter la barbe ;
- 1990 : la Flûte adopte le format magazine ;
- 1998 : suite au succès du programme de discrimination positive, les policières représentent 17 % des effectifs du SPCUM, loin devant Toronto avec 10 %. 🍷

Source : Jacques Rouillard et Henri Goulet, *Solidarité et détermination. Histoire de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Boréal, 1999.



Concert biennal... DÉJÀ !

Eh bien oui, deux années se sont écoulées depuis le dernier concert, présenté au Collège Marie-Victorin. Le nouveau concert étant rodé, les membres de la Symphonie vocale ont déménagé leurs lutrins, partitions, pastilles et bonne humeur à la Salle Léonardo Da Vinci de St-Léonard pour tenter une nouvelle fois de charmer leur public.

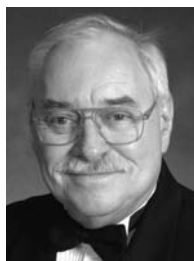
Ce sont donc les 7 et 8 mai dernier, dans la Salle Mirella & Lino Saputo, que fut présenté le concert biennal. Les deux représentations furent offertes à guichet fermé dans une salle taillée sur mesure pour ce genre de spectacle. Elles ont permis aux spectateurs présents de savourer pleinement plusieurs pièces musicales sous le thème de Rêve, Amour, Espoir.

Les gens venus assister à la présentation du concert, furent très impressionnés par la présence de deux cavaliers venus tout spécialement pour les accueillir. Il ne s'agissait pas de *Cavalia*, mais bien de la cavalerie du SPVM.





Ce concert fût le chant du cygne pour 2 choristes qui ont accompagné la Symphonie pendant de longues années ! En effet, messieurs Clément Mockle et Pierre Mathieu ont savouré leur dernier récital et vont maintenant prendre une deuxième retraite policière qui se veut amplement méritée ! 🍷



Clément Mockle



Pierre Mathieu

Élection

La Symphonie Vocale a tenu une élection au sein de son conseil d'administration au poste de Vice-président finances, vice-président communications et vice président administration.

Voici le nouveau conseil pour 2010-2011 :

Félicitations aux membres, et bon succès tout au long de l'année !



Jean-Marc Cimon,
président



Pierre Germain,
vice-président
secrétaire



Rémi Gauthier,
vice-président
Communications, élu



Denis Verreault,
vice-président
Administration, élu



André Robinson,
vice-président
Finances, réélu

L'éducation financière de nos membres : une priorité !

Soucieuse de vous offrir toujours plus, votre Caisse Desjardins des policiers et policières vous propose trois nouvelles conférences thématiques sur des sujets d'intérêt :

Disponibles sur demande, ces conférences sont présentées à des groupes réduits afin de favoriser les échanges. Pour avoir plus d'information ou pour manifester votre intérêt à participer ou à organiser un groupe pour l'une de ces conférences, communiquez avec votre conseiller ou :

- rendez-vous sur le www.caisse-police.qc.ca dans la rubrique Nouvelles
- composez le 514.VIP(847).1004 ou sans frais 1.877.VIP(847).1004
- écrivez-nous à caisse.t92004@desjardins.com

RETRAITE

1 040 semaines de vacances... minimum !

Certains réalisent leurs rêves alors que d'autres rêvent de les réaliser.

Découvrez comment évaluer aujourd'hui les sommes qui vous seront nécessaires demain. Apprenez quelles stratégies d'épargne et de gestion des liquidités mettre en place dès maintenant pour rencontrer vos objectifs de retraite et en assurer la sécurité financière.

Vous ressortirez de cette conférence avec des solutions concrètes.

FISCALITÉ

Vous d'abord, le fisc ensuite !

L'impôt représente votre plus importante dépense à vie !

Grâce à cette conférence :

- apprenez les erreurs à éviter ;
- découvrez des options fiscales avantageuses liées à vos placements non enregistrés en fonction de votre profil d'investisseur, de vos actifs et de vos horizons de placement ;
- démystifier enfin lequel vous convient le mieux entre le REER et le CÉLI.

S'enrichir, c'est générer plus de rendement et payer moins d'impôt !

PROPRIÉTÉ

Devenez propriétaire étape par étape !

Apprenez tout ce qu'il faut savoir :

- combien pouvez-vous investir dans l'achat d'une maison ?
- les coûts à prévoir
- la mise de fonds et les détails du RAP
- la propriété qui vous convient
- vos alliés dans votre démarche d'accès à la propriété
- l'offre d'achat et l'acte de vente : soyez au courant de vos engagements
- le prêt hypothécaire : les options qui s'offrent à vous, le terme et l'amortissement, les documents à prévoir

Ne manquez pas cette conférence avant d'entreprendre les démarches pour accéder à une première propriété.

Vous partez bientôt en mission étrangère ? séjournez régulièrement en Floride ? avez de la famille à l'extérieur du pays ?

NOUVEAU ! Effectuez vous-mêmes et à moindres coûts des transferts de fonds à travers le monde !

Depuis le 21 juin, les membres des caisses Desjardins ont accès à deux nouveaux services à portée de souris grâce au site AccèsD Internet de Desjardins.

D'abord, les utilisateurs peuvent effectuer des virements internationaux par AccèsD ; un service qui ne manquera pas de plaire à ceux et celles qui désirent effectuer des transferts de fonds à l'étranger.

Ensuite, les membres détenteurs à la fois d'un compte en dollars canadiens et d'un compte en dollars américains à la caisse, peuvent effectuer des transferts de fonds d'un compte à l'autre, automatiquement dans la bonne devise et au taux en vigueur au moment du transfert. Le tout de façon tout à fait autonome et sécuritaire.

Pour connaître les modalités et la marche à suivre pour utiliser ces nouveaux services, rendez-vous sur le www.caisse-police.qc.ca et consultez la rubrique **Nouvelles**.

Les deux font la paire...

Ensemble, votre Fraternité et votre Caisse Desjardins des policiers et policières veillent à votre sécurité et à votre réussite financières.

La première vous procure un excellent plan d'assurance collective conçu pour répondre avantageusement aux besoins de sécurité financière du policier, particulièrement pendant la période active de sa carrière.

Et puisque vous êtes unique et que les besoins du groupe ne correspondent pas nécessairement aux vôtres, la seconde met à votre service un conseiller en sécurité financière pour vous aider à prévoir et à répondre à vos besoins individuels complémentaires en matière d'assurances vie, invalidité et santé.

Protégez ce que vous avez de plus précieux

Chacun des événements marquants de votre vie personnelle, professionnelle et familiale aura des répercussions sur vos besoins de protection afin d'assurer votre sécurité financière et celle de vos proches : début de carrière, nouvelles responsabilités financières, vie de couple, acquisition d'une propriété, arrivée d'un nouveau-né, étude des enfants, maladie grave, accident, décès d'un proche, planification de la retraite, deuxième carrière, etc.

Préparez-vous dès maintenant à affronter chacune de ces situations, profitez des conseils d'un expert pour :

- maintenir le niveau de vie de votre famille ;
- régler les dépenses liées à une maladie grave ;
- compenser une perte de revenu ;
- conserver vos avoirs et payer moins d'impôt ;
- protéger votre entreprise.

Des exemples de compléments judicieux à chacune des étapes de votre vie policière

Policiers temporaires

Les risques du métier sont nombreux. Des protections en cas d'invalidité assureront votre sécurité financière en cas d'accident.

Policiers actifs

Lorsqu'on est jeune et en santé, l'assurance est nettement plus économique. Faites dès maintenant et pour un coût environ trois fois moindre qu'à votre retraite l'acquisition d'une assurance-vie individuelle. Vous éviterez ainsi de payer des primes élevées au moment du passage de votre régime collectif à un régime individuel.

Offrez-vous ainsi qu'à votre famille la tranquillité d'esprit en ajoutant des protections d'assurances vie et invalidité sur vos prêts hypothécaires résidentiel et multi-logement.

Policiers retraités

Assurez-vous d'avoir préparé adéquatement votre retraite de façon à minimiser les répercussions financières des imprévus à cette étape où vous récoltez les fruits de votre travail.

Gardez à l'esprit qu'une analyse périodique de vos besoins de protection en fonction de votre situation financière actuelle et de vos objectifs personnels à court et à long terme est indispensable à cet effet.



Le reconnaissez-vous ?

Monsieur Guy Petit
conseiller en sécurité financière

Son mandat :

Veiller à la sécurité financière des membres de la Caisse Desjardins des policiers et policières

Son mode d'opération :

Mettre à profit son expertise et sa passion du métier

Monsieur Petit est au service des membres de la Caisse depuis plus de 5 ans. Ses entretiens avec de nombreux policiers et policières de toute provenance lui ont permis d'aiguiser son expertise et d'approfondir sa compréhension des besoins de protection des policiers. En mettant ainsi à profit son expérience et sa passion du métier lors de ses rencontres, Monsieur Petit contribue à créer un climat de confiance qui s'avère essentiel lorsqu'il est question de sécurité financière.

Ses services sont offerts gracieusement et sans aucune obligation par votre Caisse Desjardins des policiers et policières.

Pour plus de précision ou pour obtenir une rencontre avec M. Guy Petit, n'hésitez pas à communiquer avec votre Caisse en composant le 514.VIP(847).1004.

NOTRE DISTINCTION COOPÉRATIVE...

La CDPP : commanditaire de vos activités estivales !



Souper BBQ offert par la Caisse au Club de Chasse et Pêche le mardi 3 août : une tradition qui s'installe !

Cette année, les vacanciers ont pu apprécier le souper en profitant des nombreuses améliorations apportées aux installations.



Tournoi de golf de l'APPR

Des représentants de la Caisse attendaient les joueurs dans un kiosque aménagé sur le parcours. Chaque participant se voyait remettre un prix de présence ainsi qu'un billet de participation aux tirages de fin de journée. Une belle occasion de fraterniser !



Le Tour cycliste du SPVM a parcouru le Nouveau-Brunswick du 29 juillet au 7 août sur une distance de 1300 km

Félicitations aux cyclistes et à leurs accompagnateurs !



Fête champêtre de la FPPM le 3 juillet au Parc Angrignon

Comme à chaque année, la Caisse remettait un cadeau aux enfants présents. Une tradition appréciée des petits comme des plus grands !



Course au flambeau des agents de la paix du 12 mai : votre caisse en est la présentatrice officielle !

Quelque 200 policiers de toute provenance ont répondu à l'appel de ce parcours dont le départ et l'arrivée avaient lieu face au siège social de la Caisse, activement impliquée dans l'événement.



Caisse Desjardins des
policiers et policières

www.caisse-police.qc.ca pour mieux vous informer !

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone : 514.VIP.1004 (847)
sans frais : 1.877.VIP.1004 (847)
télécopieur : 514. 847.1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec - Montréal
Québec



SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

JEAN-MARC DE NOBILE
COMMUNICATEUR
MUSÉE DE LA POLICE DE MONTRÉAL

Saviez-vous que...

■ Le premier avril 2014, on célébrera le centenaire du « **Centre de réception des appels/911** ». À son origine, il était connu sous le nom de « L'échange téléphonique de la police » et ses opérations se faisaient de l'Annexe de l'hôtel de ville de Montréal située au 775 de la rue Gosford.



On retrouvait aussi dans cet édifice divers bureaux administratifs de la Ville, ainsi que la Cour du Recorder (ancêtre de la Cour municipale de Montréal). Ce fut aussi le site du 3^e Quartier général du Service de police de Montréal.

■ C'est dans le **rapport annuel du Service de police de Montréal de 1913** que l'on retrouve les premières statistiques concernant « Les vols d'autos », soit 42. Comme le nombre de vols était sans cesse grandissant, les détectives chargés de ces enquêtes deviendront des spécialistes. Ils seront sélectionnés chez les chauffeurs automobiles du Service en raison de leurs connaissances en mécanique.



■ Entre 1908 et 1918, la Ville de Montréal a procédé à l'**annexion de plus de 24 villes, villages et paroisses** ajoutant plus de 84 000 habitants à son territoire, passant de 22,2 milles carrés à 49,8 milles carrés. Ces annexions posèrent d'importants problèmes en matière de Sécurité publique, notamment en ce qui a trait au positionnement géographique des postes qui passèrent **de 19 en 1909 à 34 en 1918**.

■ L'arrivée de la **Première guerre mondiale** en 1914 apporte aussi son lot de problèmes au chef Olivier Campeau (1910 à 1918) alors que son effectif global est de 1 186 policiers. Les autorités municipales *encouragent l'enrôlement* de ses fonctionnaires en leur promettant de garder « vacant » leur poste de travail. Voulant éviter une trop forte baisse de ses effectifs, les chefs des Services de police et des incendies demandaient aux autorités fédérales **d'exempter du Service militaire** un certain nombre d'hommes qui étaient appelés pour servir.

P.S. Le musée possède une plaque commémorant les policiers ayant servi à la Guerre 14 – 18 et qui ont perdu la vie au combat.



SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

- C'est le 10 septembre 1918 que les policiers du SPM forment leur premier syndicat. Il est désigné « Union ouvrière fédérale des policiers, local 62 » *affilié au « Congrès des métiers et du travail du Canada »*.



- **Le 12 décembre 1918**, les employés des départements de police, incendies, aqueduc et incinération se mettent en grève, une **grève qui durera 33 heures** durant lesquelles les scènes de désordre se produiront dans nombreux secteurs de la ville, forçant les autorités municipales à faire appel à l'armée. Les raisons de cette grève (*outre les demandes salariales*) étaient : de forcer les autorités municipales à limoger 3 hauts gradés, dont le directeur de la Sécurité publique (ancêtre du conseil de Sécurité publique), le chef du bureau de la Sûreté du Service de police ainsi que le chef du Service des incendies ; d'obtenir en outre, un traitement juste et équitable pour ses membres, d'assurer un système de promotion par mérite, des fournitures et équipements conformes au travail policier ainsi que d'avoir des locaux propres et salubres pour travailler.

P.S. Au musée vous pourrez voir les colliers et insignes que portaient les membres du C.A. de ce premier syndicat policier des policiers de Montréal.

- Suite aux graves problèmes économiques qu'entraînait **l'effondrement de 1929** des grands marchés internationaux, mieux connu sous le nom de *Crise des années 30*, le directeur de police Fernand Dufresne fut contraint de se conformer aux nouvelles restrictions budgétaires de la Ville de Montréal dont : réduire le nombre de fonctionnaires civils attachés au Service, transférer aux *opérations* tout policier détenant une fonction pouvant être accomplie par un employé civil ; réduire au minimum les promotions. Même que l'on nommait des personnes à titre de *promotion intérimaire*. Cela ne s'accompagnait pas d'une hausse salariale.

Pour pallier à la pénurie de policiers, il fut établi en 1934, la fonction de **« cadet-policier »**. Ces derniers étaient payés 270 \$/an la première année et recevaient 630 \$ la deuxième année de service, comparativement à 1 200 \$/an pour un policier de 7^e classe (débutant) et 1 800 \$/an pour un policier de première classe.

N.B. En 1934, le SPM comptait 1 204 policiers incluant les membres cadres comparativement à 1 211 en 1914 et à 1 126 en 1924 alors que la population avait gonflée de plusieurs dizaines de milliers d'habitants. En y ajoutant les 150 cadets policiers le nombre total augmentait alors à 1 354.

- Octobre 2010 marquera le 40^e anniversaire de ce qui fut connu comme « la **crise d'octobre** » alors que deux cellules terroristes locales à tendance





marxiste, procédaient à deux enlèvements dont le premier, Richard Cross, un attaché commercial de Grande-Bretagne et le deuxième, Pierre Laporte, un ministre provincial. À la demande des autorités locales et provinciales, le gouvernement fédéral appliqua la « **Loi des mesures de guerre** ». Le ministre Laporte fut retrouvé mort étouffé dans une valise d'auto, abandonné sur la rive sud de Montréal, tandis que M. Cross fut remis en liberté par ses ravisseurs à l'aéroport international de Montréal à

Dorval, en échange d'un *sauf-conduit* à bord d'un avion qui les mena à Cuba. Les membres de l'autre cellule furent rattrapés et accusés du meurtre de Pierre Laporte.

P.S. Le musée exposera certaines pièces, artefacts et photos entourant cette page noire de l'Histoire.

■ À partir de cet automne, **le musée exposera sa première moto antique** dans l'entrée principale du Quartier général du SPVM. Il s'agit d'une Honda CB 750 «police pack» 1979 ayant servi au SPCUM pendant plusieurs années. Le musée l'a achetée il y a deux ans et, avec l'aide du SPVM, elle fut remise dans le même état alors qu'elle était utilisée par nos policiers motards. C'est le propriétaire de «Deshaies Moto Sport» rue St-Michel, qui a longtemps fait l'entretien des motos du Service, qui s'est

occupé de sa remise en état. Vous êtes donc invités à passer la voir ainsi que l'exposition soulignant le 40^e de la Crise d'octobre au Quartier général du SPVM, au 1441 St-Urbain, Montréal, entre les stations de métro St-Laurent et Place des Arts, angle rue Ste-Catherine.

Pour tout renseignement concernant le Musée de la Police de Montréal, n'hésitez pas à appeler au 514-280-2043 ou à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : musee.police@spvm.qc.ca.

À la prochaine 🍷



Le Musée est à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressé à donner un peu de temps afin de préserver la mémoire de ceux et celles qui ont servi la population de l'île de Montréal, laissez-nous le savoir et il nous fera plaisir de vous accueillir et vous faire connaître les postes et fonctions dans lesquels vous pourriez rendre service.

Décès

Bertrand, Maurice-Anatole

(agent 945)

Embauché le 15 mars 1953
Retraité le 15 décembre 1965
Décédé le 23 mai 2010
à l'âge de 79 ans



Chatelois, Conrad

(agent 3634)

Embauché le 4 novembre 1958
Retraité le 4 février 1984
Décédé le 21 avril 2010
à l'âge de 75 ans



Faber, Henri

(agent 433)

Embauché le 15 septembre 1951
Retraité le 14 avril 1984
Décédé le 20 juin 2010
à l'âge de 78 ans



Bourque, Lee

(agent 1511)

Embauché le 7 juillet 1952
Retraité le 1^{er} avril 1984
Décédé le 18 juin 2010
à l'âge de 79 ans



Chénier, Jean

(agent 1806)

Embauché le 10 janvier 1955
Retraité le 11 janvier 1985
Décédé le 22 juin 2010
à l'âge de 79 ans



Favreau, André

(agent 1146)

Embauché le 17 avril 1950
Retraité le 19 avril 1983
Décédé le 21 juillet 2010
à l'âge de 85 ans



Bourque, Lucien

(lieutenant)

Embauché le 5 novembre 1945
Retraité le 8 janvier 1976
Décédé le 7 mai 2010
à l'âge de 84 ans



Côté, Camillien

(sergent-détective)

Embauché le 11 juin 1956
Retraité le 6 janvier 1987
Décédé le 2 août 2010
à l'âge de 77 ans



Filiatrault, Jean

(lieutenant)

Embauché le 4 août 1947
Retraité le 5 janvier 1978
Décédé le 21 juillet 2010
à l'âge de 88 ans



Cadieux, Réjan

(capitaine-détective)

Embauché le 15 mars 1946
Retraité le 23 mars 1975
Décédé le 1^{er} juillet 2010
à l'âge de 83 ans



Delorme, Jean-Guy

(agent 415)

Embauché le 15 octobre 1951
Retraité le 9 juin 1984
Décédé le 8 juillet 2010
à l'âge de 79 ans



Fitzpatrick, John

(sergent)

Embauché le 26 août 1963
Retraité le 5 janvier 1993
Décédé le 15 mai 2010
à l'âge de 66 ans



Cadotte, Pierre

(commandant)

Embauché le 11 février 1974
Retraité le 2 août 2007
Décédé le 30 juillet 2010
à l'âge de 56 ans



Doré, Jean

(agent 3533)

Embauché le 11 novembre 1964
Retraité le 8 janvier 1987
Décédé le 12 juin 2010
à l'âge de 72 ans



Foster, Edmond

(sergent-détective)

Embauché le 20 février 1961
Retraité le 24 février 1982
Décédé le 24 juin 2010
à l'âge de 80 ans



Cardin, Pierre

(sergent-détective)

Embauché le 14 décembre 1964
Retraité le 15 décembre 1993
Décédé le 1^{er} août 2010
à l'âge de 68 ans



Dubois, Roger

(agent 835)

Embauché le 28 janvier 1952
Retraité le 10 novembre 1974
Décédé le 18 avril 2010
à l'âge de 85 ans



Galarneau, Réal

(agent 3645)

Embauché le 28 octobre 1960
Retraité le 6 octobre 1992
Décédé le 14 juillet 2010
à l'âge de 74 ans



Cardinal, Jacques

(sergent-détective)

Embauché le 11 avril 1960
Retraité le 16 juin 1985
Décédé le 11 mai 2010
à l'âge de 71 ans



Durocher, Vianney

(sergent-détective)

Embauché le 3 janvier 1941
Retraité le 4 janvier 1972
Décédé le 25 juillet 2010
à l'âge de 95 ans



Gilbert, Maurice

(sergent)

Embauché le 5 novembre 1945
Retraité le 21 mars 1982
Décédé le 27 mai 2010
à l'âge de 83 ans

**Grégoire, Jean-Claude**

(agent 1778)

Embauché le 3 septembre 1954

Retraité le 3 février 1985

Décédé le 11 août 2010

à l'âge de 76 ans

**Lessard, Lyvail**

(sergent-détective)

Embauché le 1^{er} octobre 1956

Retraité le 10 janvier 1988

Décédé le 27 mai 2010

à l'âge de 82 ans

**Rivet, Bernard**

(agent 1923)

Embauché le 19 décembre 1955

Retraité le 1^{er} juillet 1981

Décédé le 25 avril 2010

à l'âge de 79 ans

**Grenier, Irénée**

(agent 760)

Embauché le 14 janvier 1957

Retraité le 9 avril 1983

Décédé le 12 juin 2010

à l'âge de 80 ans

**Millette, Yves**

(sergent-détective)

Embauché le 24 novembre 1969

Retraité le 2 juin 2000

Décédé le 22 mai 2010

à l'âge de 60 ans

**Sénécal, Jean**

(sergent-détective)

Embauché le 14 décembre 1964

Retraité le 5 juillet 1996

Décédé le 14 août 2010

à l'âge de 64 ans

**Groulx, Michel**

(inspecteur-chef)

Embauché le 26 août 1963

Retraité le 15 avril 1998

Décédé le 7 août 2010

à l'âge de 66 ans

**Nolin, Gabriel C.**

(agent 761)

Embauché le 16 mars 1953

Retraité le 3 avril 1983

Décédé le 28 juin 2010

à l'âge de 78 ans

**Simard, Germain**

(sergent)

Embauché le 8 septembre 1953

Retraité le 15 février 1982

Décédé le 24 août 2010

à l'âge de 79 ans

**Hébert, Lucille**

(agente 4302)

Embauchée le 2 décembre 1947

Retraitée le 6 mai 1984

Décédée le 17 août 2010

à l'âge de 84 ans

**O'Connor, Terrence J.**

(lieutenant)

Embauché le 2 octobre 1950

Retraité le 18 février 1984

Décédé le 24 juin 2010

à l'âge de 86 ans

**Théroux, Rosaire**

(inspecteur)

Embauché le 26 février 1940

Retraité le 1^{er} mars 1967

Décédé le 9 août 2010

à l'âge de 91 ans

**Houle, Gérard**

(agent 129)

Embauché le 28 mars 1949

Retraité le 1^{er} mai 1976

Décédé le 26 août 2010

à l'âge de 84 ans

**Portelance, Ernest**

(sergent-détective)

Embauché le 15 janvier 1947

Retraité le 9 mai 1980

Décédé le 11 juin 2010

à l'âge de 88 ans

**Tourigny, Germain**

(lieutenant-détective)

Embauché le 19 octobre 1960

Retraité le 4 janvier 1986

Décédé le 1^{er} août 2010

à l'âge de 70 ans

**Landry, Lucien**

(agent 1063)

Embauché le 22 mai 1948

Retraité le 22 janvier 1975

Décédé le 20 avril 2010

à l'âge de 86 ans

**Pozzobon, Domenico**

(agent 1792)

Embauché le 3 septembre 1954

Retraité le 5 mars 1985

Décédé le 8 juillet 2010

à l'âge de 77 ans

**Ranger, James**

(agent 3556)

Embauché le 2 janvier 1967

Retraité le 19 juin 1978

Décédé le 19 juin 2010

à l'âge de 70 ans

Lauzon, Robert

(agent 1784)

Embauché le 3 septembre 1954

Retraité le 6 mai 1965

Décédé le 5 juin 2010

à l'âge de 76 ans



« Je t'aime d'un amour éternel »

J'ai reçu à travers l'Église une longue initiation qui m'a formé au silence. Le silence ce n'est pas se taire mais plutôt se mettre en disponibilité d'écoute. Saint-Jacques, dans sa lettre aux premiers chrétiens, leur disait : «Soyez prompt à écouter, lent à parler et lent à la colère.»

Le monde dans lequel nous évoluons n'a pas beaucoup à voir avec le silence. Il parle à temps et à contretemps, de tout et de rien, mais surtout de rien. Un rien qui engendre un climat de colère permanent. Je ne sais pas quelles sont vos dispositions de cœur envers monseigneur Marc Ouellet? Cet archevêque de Québec, primat de l'Église canadienne, cardinal de surcroît. Il a osé parler dernièrement au sujet de l'avortement. On l'a rappelé rapidement à l'ordre, lui disant qu'il ferait mieux de s'occuper de ses problèmes de régie interne de l'Église au lieu de se prononcer sur un tel sujet qui concerne d'abord les femmes.

Je ne veux pas revenir sur les propos du cardinal Ouellet. Je crois qu'il y a eu d'excellents articles qui se sont prononcés et particulièrement un de monsieur Normand Lester qui l'a fait avec beaucoup de professionnalisme et d'intelligence. Je voudrais plutôt partager quelques réflexions sur cette question fondamentale qui est celle de l'avortement. Je comprends qu'elle

touche des fibres d'une blessure encore très récente où les hommes de notre société matriarcale imposaient avec force le pouvoir juridique qu'ils exerçaient avec autorité sans beaucoup de mutualité avec les femmes de l'époque. Je crois que nous sommes rendus ailleurs même si cette peur demeure dans nos consciences collectives.

Mais pour ma part, l'avortement n'est pas tout d'abord une question de femme mais d'humanité. Elle n'est pas qu'une simple intervention chirurgicale; elle est une question de vie et de mort, et non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan psychologique et spirituel. L'enfant à naître, qui ne viendra pas et sera sans lendemain, laissera comme trace de son passage des lendemains souvent tristes et douloureux à ceux qui auront décidé de son sort très souvent non pas dans un état de liberté mais sous des pressions d'une logique et d'une culture de mort qui s'imposent lorsque notre référence à Dieu n'est plus très claire.

Une étude du CLSC du Plateau Mont-Royal, il y a une quinzaine d'années, révélait que 89,7 % des grossesses sur le Plateau finissaient par un avortement. Pour avoir accompagné depuis plus de trente ans des personnes nouées par des blessures qui les abîment au quotidien et qui

les empêchent d'entrer dans la joie de qui elles sont, je me soucie de tous ces gestes posés et du peu d'écoute et d'accompagnement de celles qui risquent d'être enfermées toute une vie dans les douleurs mortelles d'un non-enfantement.

On peut longuement discourir sur la question de l'avortement, mais jamais nos discours ne pourront guérir, consoler, réconcilier avec la vie ceux qui dans leurs chairs ont besoin d'être portés, reçus et reconnus comme des êtres aptes à porter de bons fruits. La voie du jugement ne peut d'aucune façon ni rétablir la justice ni faire œuvre de purification. Car la voie unique du salut n'est rien d'autre que de rencontrer Celui qui livre sa vie pour faire route avec nous, sur nos chemins, aussi tortueux qu'ils puissent être, pour faire advenir ce salut, fruit d'un amour éternel qui lie et délie, qui réconcilie et pardonne. Un Amour qui appelle aujourd'hui à être celui ou celle qui se met debout pour être avec le Victorieux ressuscité. 📌

Avis : cette chronique n'engage que son auteur et ne peut être associée ou assimilée à une quelconque position de la Fraternité.

Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

50 ans de nature et d'aventure!

**Pour vos activités
de pêche, de chasse
et de plein air
nous aimerions
vous accueillir.**

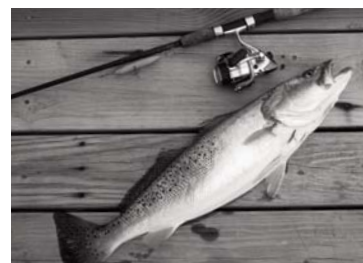
Devenez membre

C'est avantageux et peu coûteux!
Frais d'inscription : promotion... 0\$ en 2010!
Frais annuels : 250\$

Visitez-nous sur : ccpppm.wordpress.com



**Consultez notre site pour
connaître nos promotions
ou communiquez
avec Yvan St-Louis :**
514 253-9061 (domicile) ou
514 280-0923 (bureau)
Téléavertisseur : 514 304-8631
yvan.st-louis@spvm.qc.ca





NEW YORK 2011

Jeux mondiaux des policiers et pompiers

À tous nos athlètes

Les jeux de New York (26 août au 5 septembre 2011) sont maintenant dans notre collimateur.

Il est donc important pour l'Association athlétique et sportive de connaître les membres qui composeront notre équipe car nous sommes à prévoir notre tenue vestimentaire pour l'événement.

Afin d'aider nos athlètes à faciliter leur participation aux Jeux de New York, certaines démarches ont été faites.

1. Des T-Shirts sont disponibles pour revente.
2. Des casquettes seront bientôt disponibles
3. Une entente est intervenue avec le Crown Plaza situé au New Jerseys.

Il est donc important de connaître les membres qui composeront notre équipe afin d'orienter nos efforts.

Pour information : (514) 527-8305

*Transmettre le coupon ci-dessous par le courrier du Service à la F.P.P.M.,
à l'attention de monsieur Guy Lefrançois*

Coupon à détacher

Jeux mondiaux policiers – pompiers

NOM

PRÉNOM

D.D.N.

POSTE/SECTION

TÉLÉPHONE DOMICILE

CELLULAIRE

COURRIEL

DANS QUELLE DISCIPLINE VOUS PRÉVOYEZ VOUS INSCRIRE?



GUY LEFRANÇOIS

PRÉSIDENT
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM

ÉDITION 2010

Tournoi de hockey policiers et pompiers (15^e édition)



Du 4 au 7 novembre 2010

Classes : « AAA », « 35 », « 45 », « Féminin », « A », « B », « C »

**CLASSE MONTRÉAL participation pour policiers
et policières de Montréal seulement**

Trophées aux gagnants

Coût d'inscription : 550 \$ (3 parties assurées)

Aux profits d'organismes du Grand Montréal

Inscriptions jusqu'au 22 octobre 2010

NOUVEAU : réservez tôt, les places sont limitées
dans chacune des classes et l'oblitération postale
servira de guide pour la sélection des équipes

480, rue Gilford, bureau 300

Montréal (Québec) H2J 1N3

Téléphone : (514) 527-8305

Télécopieur : (514) 527-7830



Tournoi de balle donnée de la Frat 2010



Malheureusement, nous n'avons pas de photo disponible de l'équipe finaliste dans la classe ouverte, soit le PDQ-45, dont le capitaine était Pascal Legault.



*L'équipe championne dans la classe ouverte, les Expos, dont le capitaine est **Marc-André Dorion**, premier à gauche.*



*L'équipe finaliste dans la classe mixte, le PDQ-23, dont le capitaine est **David Beaudin**, en haut à droite.*



*L'équipe championne dans la classe mixte, le PDQ-22, dont le capitaine est **Mario Boucher**, première rangée à droite.*

Ligue de hockey *La FRAT*

La ligue de hockey *La Frat* a amorcé sa saison 2010-2011 le 13 septembre dernier. Encore cette année, la ligue est composée de 4 équipes dont les capitaines sont Nicolas Loignon, pour les Rouges, Yves Desjardins, pour le Bleus, Frédéric Saint-Pierre, pour les Blancs, et Jonathan Larrivée, pour les Jaunes. La direction de la Fraternité souhaite bonne chance à chacune des équipes!

Journées de golf à Saint-Jean-de-Matha



Un aperçu de nos joyaux lurons lors de ces trois belles journées de golf.



*Le quatuor formé de **Michel Fullum, Martin Roy, Jean-Eudes Collin** et **Roger Gagnier**.*



***Jean-Pierre Guilbeault, Mario Morroni père, Jean-Pierre Claude** et **Mario Morroni fils**.*

L'Association sportive était à la présentation des athlètes olympiques



*La médaillée d'or en hockey féminin, **Marie-Claude Poulin**, en compagnie de **Guy Lefrançois**, président de l'Association sportive, et du président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins des policiers et policières, **Jacques Dextradeur**.*



*À nouveau nos deux présidents en compagnie du premier médaillé d'or du Canada, **Alexandre Bilodeau**, en ski acrobatique.*



APPR

L'APPR a 75 ans, maintenant quel sera son avenir ?

Dans mes chroniques précédentes, je mentionnais que l'APPR fêtait son 75^e anniversaire d'existence. Déjà, quelques activités sont terminées et font désormais partie du passé. Vous êtes nombreux à nous dire que vous êtes fiers de votre Association et heureux d'être membres d'une telle organisation.

À titre de président, je dois vous dire que je suis très fier de mon conseil d'administration et aussi de la participation des membres à nos différentes activités. Maintenant, la vraie question se pose : que nous réserve l'avenir ? Je vous affirme que mon CA est prêt à relever de nouveaux défis pour l'avenir : l'expérience acquise du passé nous permettra de mieux vous divertir en vous offrant les plus belles activités.

Je remarque depuis quelques mois que la participation à certaines de nos activités a diminué. Est-ce le vieillissement de nos membres ? Est-ce que nos activités ne répondent plus aux aspirations de nos adhérents ? Sans être alarmiste, mon conseil d'administration et moi portons une attention très particulière à ces phénomènes. Soyez assurés de notre entière collaboration dans ce dossier.

Aucun changement majeur n'a été apporté à nos règlements généraux depuis plus de 25 ans. Une association qui se veut avant-gardiste et à la fine pointe du modernisme doit apporter des modifications à ses structures. Au moment où vous lirez ces lignes, des modifications majeures auront été suggérées afin de moderniser notre organisation. Nous pensons déjà à de nouvelles activités qui seront mieux adaptées à vos besoins et nous discutons actuellement de réaliser quelques demandes qui sont souvent sollicitées de votre part.

Vous prendrez connaissance dans la prochaine parution de La Flûte des changements apportés, ainsi que les nouvelles activités qui seront intégrées à notre calendrier 2011.

Merci de votre participation à nos activités, ce qui fait notre succès.

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ L'ex-sergent détective, **Guy Saint-Jacques**, est fier de son fils et avec raison. À titre de mécanicien classe A au concours de Chrysler Canada, **Sébastien** s'est classé premier au Québec. Il est le seul à avoir su détecter le problème. Il se rendra en Ontario pour la grande finale canadienne.

■ Rencontré récemment, **Bernard Paradis**, bien connu des policiers et un ancien du Journal de Montréal, est en grande forme et il salue tous ses amis, particulièrement **Marcel Rouleau** anciennement du D-34. L'hiver prochain, il rendra visite aux vieux retraités qui fréquentent le marché aux puces sur le boulevard Sunrise en Floride.

■ L'ex-sergent détective **Paul Laviolette** est représentant associé pour les produits naturels Univera. Ces produits santé sont nouveaux sur le marché. Ça ravigote son homme paraît-il. Son courriel est laviolettepaul@hotmail.com.

■ **Réal Déry** et son épouse **Monique** sont fiers de leur progéniture. **Sophie** est policière à la GRC tandis que leur fils est sergent au PDQ-15 du SPVM. Comme passe-temps, Réal est conseiller en sécurité publique pour la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une famille qui ne chôme pas.

■ Les joueurs qui font partie de la ligue d'hockey de l'APPR ont joué 54 parties. La ligue débutera ses activités le 20 septembre. **René Morin** et **André Lepage** ont déjà commencé leurs préparations. Des vieux qui refusent de vieillir.

■ **Gaston Malo** et **Jean « le mousse » Desmeules** ont organisé un dîner chez Elio, réunissant les ex-enquêteurs du poste 4-33. Belle rencontre, que de bons souvenirs !

■ Le père Noël promet d'être généreux lors de la soirée des Fêtes, le 9 décembre prochain. Les billets seront en vente à compter du 12 octobre. Réservez tôt.

■ La devise de **Jean-Pierre Roy** de l'APPR « Vivre sans vin, je m'éteins ».

■ L'ex-agent 2467, **Gilles Robidoux**, anciennement du poste 22, a fort apprécié sa soirée de homards du 28 mai dernier. Il salue son ami **Réjean Poulin** du 55^e contingent.

■ **Johanne Roche** de Via Rail, qui fut une étroite collaboratrice à nos tournois de golf en offrant des voyages Québec-Windsor en train, prendra sa retraite au début de l'automne. Merci Johanne pour ta générosité et bonne retraite avec beaucoup de santé.

■ L'ex-sergent détective **Gilles Lalonde** a été vu en train de récupérer la voiturette de golf de son épouse **Lisette** au club de golf Le Portage. Ils ont dû faire venir une chaloupe pour retirer le sac de golf. Petit conseil Lisette, sur ta voiturette, il y a un frein.

■ L'ex-capitaine détective, **Georges Gimkas**, habite une nouvelle résidence à Laval. Il est en forme et salue ses amis. Georges est un fidèle lecteur de cette chronique. Bonne santé et longue vie.

■ À son bal annuel du 27 mars dernier, la Fraternité soulignait ses soixante ans d'existence. Pour souligner l'événement, les membres du conseil d'administration ont pensé inviter les grands bâtisseurs de ce mouvement syndical. Ce fut une réussite sur toute la ligne, une soirée de retrouvailles magique et historique. Que de bons souvenirs !

■ Saviez-vous que la moyenne d'année par grade chez les agents est de 11 ans, de 19 ans chez les sergents et sergents détectives et que le SPVM comptait 4 515 policiers et policières au 1^{er} janvier 2010 ?

■ Le tournoi de golf de nos retraités en Floride aura lieu le vendredi 25 février 2011 au club de golf Bonaventure Country Club. **Claude Boudrault** aimerait dépasser le nombre de joueurs de l'année dernière, soit 116 membres sur 142 participations. Réservez cette date. Plus d'informations dans la Flûte de décembre.

■ Le plus gros tournoi de golf de l'histoire de l'APPR a eu lieu le 15 juin dernier dans le cadre de son 75^e anniversaire. 414 joueurs et 435 convives ! Merci à tous les participants, commanditaires et bénévoles.

■ Bravo à **Jean Joly** qui a réussi un trou d'un coup le 19 avril dernier au club de golf Valentia de New York. Cette fois, je le crois, car il était accompagné de **Pierre Lenoir**, de **Raymond Laframboise** ainsi que de **Marc Lapointe**. La crème finit toujours par sortir du petit lait.

Saviez-vous qu'il y a eu
5 357 présences à nos activités
en 2009, comparativement à
2 030 en 1995? Une association
en santé grâce à nos membres!
Merci de votre participation.

■ Si vous voyez **André Godin** au golf du mercredi, demandez-lui où sont passés son passeport et celui de sa femme. Selon **Léo Brochu**, qui est voisin d'André en Floride, celui-ci a quitté pour aller jouer quelques parties de golf à Myrtle Beach. Sur le chemin du retour pour le Canada, il s'est aperçu qu'il avait oublié lesdits passeports à son condo en Floride. Je pense que Léo lui a faxé des copies pour les douanes canadiennes. A-t-il réussi à traverser au Canada? À suivre.

■ Si **Robert Ducharme** (Saint-Donat) parvient à corriger l'élan de **Serge Lafleur**, il sera un génie du golf.

■ **Yvon Séguin** (anciennement de la Caisse) **Raymond Gélinas**, **Jean-Pierre Guilbault** et **Raymond Desmarais** ont eu du mal à briser le 100 au tournoi de golf de l'APPR, mais ils se sont amusés ferme.

Des champions, ça se fête

La ligue de quilles de l'APPR connaît un grand succès! Tout près de 190 joueurs de tous âges y ont participé dans une atmosphère de détente et de camaraderie. Le 6 mai dernier, une magnifique soirée attendait nos quilleurs, alors que les meilleurs furent récompensés. La nouvelle saison débute le 1^{er} septembre prochain au salon de quilles Moderne. Ceux et celles qui veulent s'y joindre n'ont qu'à téléphoner au 514 527-7000. Remerciements sincères à André Campeau, Gilbert Petit, Jacques Gauthier, les responsables, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé au succès de cette activité.



Champions division A automne 2009
Jean-Charles Painchaud, capitaine, **Normand Beauchamp**, **Diane Bégin**, **Micheline Mathieu**, **Maurice Vézina** et **Nicole Garand**.



Champions division B automne 2009
Gilles Ally, capitaine, **Marielle Perreault**, **Micheline Munger**, **Jeannine Niceforo**, **Claude St-Georges**, **Jean-Claude Ancil** et **Guy Lessard**.



Champions division C automne 2009
Gisèle L'Hostie, capitaine, **Maurice Lapointe**, **Solange Darveau** (**Jean-Pierre Roy** exclu) **Léonce Noël** et **Robert Brosseau**



Champions division D automne 2009
Pierrette Crevier, capitaine, **Yolande Nolin**, **René Coïteux**, **Madeleine Robillard**, **Yvan Gauvreau** et **Jacque Dalpé**.



Champions division A printemps 2010
Yolande Ladouceur, capitaine, **Vayna Gonthier**, **Françoise Ratelle**, **Jacqueline Adam**, **Ghyslaine Gagnon** et **Albert Morocco**.



Champions division B printemps 2010
Marcelle Lapierre, capitaine, **Cécile Thériault**, **Yves Dupéré**, **Viola Cadieux**, **André Chevalier** et **Yvon Desrosiers**.



Champions division C printemps 2010
Aline Leblanc, capitaine, **Gabrielle Bergeron**,
Georges Coallier, **Mireille Archambault**,
Monique Bergeron et **Arlette Chevalier**.



Champions division D printemps 2010
Marguerite Roche, capitaine, **Bernadette**
Caron, **Nicole Péloquin**, **Gemma Arsenault**,
Pauline Chassé et (**Marcel Crevier exclu**)



Champion division E printemps 2010
Régent Piché, capitaine, **Raymond Dubé**,
Jean-Guy Doucet (**Jacques Gauthier exclu**)
Julien Darveau et **Rémi Gauthier**.



Champions division F printemps 2010
Jean-Charles Painchaud, capitaine, **Normand**
Beauchamp, **Diane Bégin**, **Micheline**
Mathieu, **Maurice Vézina** et **Nicole Garand**.



Gagnants éliminatoires automne 2009
Monique Roy, **Marielle Marchand**, **Janot**
Gonthier, **Suzanne Boucher**, **Gilles Perreault**,
Lyvail Lessard.



Gagnants éliminatoires printemps 2010
Roland Thériberge, **Pauline Cyr**, **Brigitte**
Toutan, **Roland Gougeon**, **Robert Caplette**
 et **Gisèle Vallée**.



Grands champions 2009-2010
Roland Thériberge, **Pauline Cyr**, **Brigitte**
Toutan, **Roland Gougeon**, **Robert Caplette**
 et **Gisèle Vallée**.



Plus haute moyenne
Jacqueline St-Jacques et **Gilles Ally**.
Plus haut triple
Annie Pelletier et **Jean-Claude Ancil**.



Plus haut simple
Irène Antonnacci, **Nicole Garand**, **Michel**
Vigeant, **Léonce Noël**, **Guy Lessard**, **Jacques**
Gauthier, **Armand Niceforo**, **Jean-Pierre Roy**,
Rémy Gauthier, **Maurice Léveillé**, **Walter**
Filipas, **Albert Morocco**, **Jean-Claude Marcil**,
Gérald Jenkins, **Noellann Munger** et
Georges Coallier.

Tournoi de golf de l'APPR, un record de participation

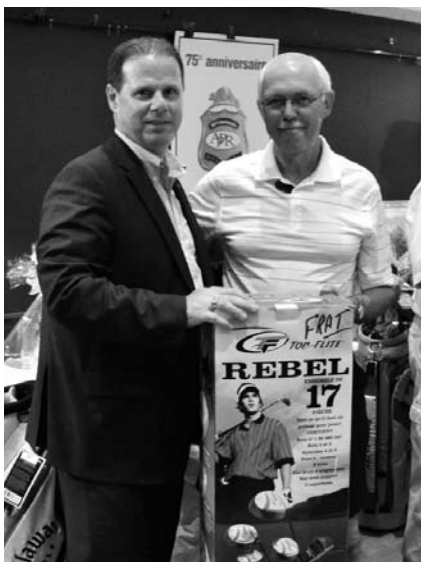
Dans le cadre de son 75^e anniversaire, quelque 414 personnes ont répondu à l'invitation de l'APPR pour son 33^e tournoi de golf du 15 juin dernier. André Sasseville et Jean-Pierre Roy furent comblés de bonheur par l'importante participation, par la magnifique température et par l'exceptionnelle ambiance festive qui y régnait. Inutile de vous rappeler que la tenue d'un tel événement ne serait possible sans la participation des membres de l'APPR ainsi que celle de nos bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement. Nous remercions également l'ABR, la Fraternité, la Caisse Desjardins des policiers et policières, la Coopérative ainsi que tous nos commanditaires pour leur générosité. Félicitations aux organisateurs André Sasseville et Jean-Pierre Roy ainsi qu'à la responsable des bénévoles, Gisèle Vallée.



Marc Hinton fut l'heureux gagnant d'une magnifique œuvre offerte par l'artiste-peintre **Réjane Campeau**.



Hélène Ferland de la Caisse offre à **Bernard Roy** un sac de golf et à **Jean-Guy Clermont** un cellier.



Yves Francoeur, président de la Fraternité, remet à **Richard Roy** un ensemble de golf.



Guylaine Lavoie qui a pris sa retraite le 2 avril 2010 a été l'heureuse gagnante d'un téléviseur HD de 46 pouces remis par le président de l'APPR, **Raymond Laframboise**.



Depuis plusieurs années, la participation des femmes à notre tournoi est sans équivoque. Plus de 50 femmes y ont participé. Dans le cadre de son 75^e anniversaire, l'APPR a voulu offrir un magnifique cadeau et c'est **Nicole Lacoste** qui a gagné un ensemble de golf.



Gilles Robichaud, Raymond Poulin et Jacques Montreuil ont gagné les gros prix en argent. **Raymond Laframboise** est ravi pour les heureux gagnants.



La Caisse offrait un certificat placement d'une valeur de 10 000 \$ pour un trou d'un coup. Personne n'a réussi, mais **Hélène Ferland** et **Anne Gagnon** accueillaient les golfeurs avec un large sourire. De gauche à droite **Hélène Ferland, Guy Lefrançois, Jean-Pierre Bois, Anne Gagnon, André Pilotte** et **Michel Léveillé**.

Quelle prise!

Les retraités François Saint-Jean et Yvon Brière ont capturé un magnifique Sailfish de 55 livres à Guayabitos au Mexique. Ces deux heureux retraités passent leur hiver dans ce beau coin de pays.

Félicitations les gars, belle prise!



Souper des fêtes

Une belle soirée vous attend le 9 décembre prochain au buffet Marina. Les billets seront en vente le 12 octobre au bureau de l'APPR. Nous vous informons que le père Noël sera encore généreux!

Le rallye bottine un franc succès!

Pour sa deuxième année, le rallye bottine a eu lieu le 1^{er} juin dernier dans les rues de Boucherville. Les quelque 60 participants ont fortement apprécié leur journée, qui s'est terminée par un excellent repas. Soit dit en passant, ce rallye est un jeu d'observation et non une course. Félicitations à Pierre-Paul Lirette et à André Campeau pour l'organisation de cette journée.



Les grands gagnants sont **Jean Cardinal**, son épouse **Nicole**, **Francine Chevalier** et **Yvon Desrosiers**.



Se classait en 2^e, **Monique** et **Jean-Claude Veillette**, **Hélène** et **Claude Poirier**.



Se classait en 3^e, **Yves** et **Colombe Brien**, **Lucille** et **Marc Boisvert**.

Nos bâtisseurs fêtés

Dans le cadre de son 75^e anniversaire, l'APPR a profité de l'occasion pour rendre hommage à tous ceux et celles qui ont œuvré au sein de son conseil d'administration. Ils ont été reçus au Buffet Marina pour déguster un excellent repas, fraterniser et échanger!



Tout un festin!

Une ambiance résolument festive. Le festin de homards est une tradition bien ancrée à l'APPR. Cette année, tout près de 1 200 personnes ont participé aux trois soirées organisées. Le plus réjouissant a été de constater que plus de 70 % des participants étaient des policiers actifs. Félicitations à André Campeau et Joël Savard pour leur magnifique sens de l'organisation !



Lequel choisir, là est la question.



André Campeau et **Jacques Gauthier** démontrent leur affection envers **Joël Savard** en lui offrant 2 homards !



La soirée de homards a été rehaussée par la présence de **Kim Saint-Pierre**, médaillée d'Or aux Jeux Olympiques de Vancouver au hockey sur glace féminin. De gauche à droite : **Annick Guénette**, **Kim Saint-Pierre**, **Yan Saint-Pierre**, **Anne-Julie Olivier** et **Carl Saint-Pierre**.



Quelle belle soirée disait **Edgar Leclerc**, photographié avec sa famille et quelques amis ! À leur regard, ils semblent avoir fortement apprécié la dégustation. À l'an prochain.



À notre clinique de golf, il se donne de bons conseils!

Le 3 mai dernier avait lieu la clinique de golf organisé par l'APPR au club de golf La Madeleine. Plus de 100 joueurs y ont reçu de précieux conseils de la part des professionnels du club. Ils ont eu droit à un bon repas aux dires des participants. L'activité a été mise sur pied par André Campeau et Gilbert Petit. On voit ici les professionnels Martin Hamel et Roch Henri donner des conseils pratiques.

Un blue knights au Mexique

Qui a dit qu'il n'y avait pas de Blue Knights au Mexique? L'ex-sergent Jean-Pierre Bernard habite le village de Patzcuaro dans l'état du Michoacan depuis octobre 2009. Il sera heureux de vous servir de guide. Bonne chance Jean-Pierre.



Réminiscence

Qui ne se souvient pas des fameuses parties d'huîtres organisées par les policiers de l'Anti-gang. Il y avait entre 400 et 500 personnes à chaque soirée, que de bons souvenirs. Hélas! On ne retrouve plus de ces soirées si festives et fraternelles. Bénévolement, ces policiers préparent des huîtres panées qui faisaient les délices de tous.



De gauche à droite : **Raymond Rajotte, Jean-Jacques Adam, Jean-Pierre Roy, Jean-Paul Desmarais et Pierre Sangollo.**



Normand Prévost à la retraite

Le 6 août dernier, Normand Prévost, le DG de notre Caisse, a pris sa retraite après 30 ans de loyaux services au SPVM, N'ayez crainte, Normand demeure toujours le Directeur général de notre institution financière. De passage au bureau de l'APPR, il était accompagné de Maurice Aucoin, d'Alain Brunelle, d'André Sasseville de l'APPR et de Normand Beaudoin et Mario Dubé. Une belle carrière policière qui se termine bien. Bonne chance et bonne santé !

Serge Dethier fier de son fils

Serge Dethier félicite son fils Sacha qui a été assermenté comme policier au SPVM le 7 juin dernier. Jean-Guy Gagnon et Yvan Delorme sont sûrement heureux de leur nouvelle recrue. Bonne chance à Sacha.



Du pitch à son meilleur!

La gang à Dyno célébrait le 7 juin sa 1^{re} année d'existence. Les amateurs de pitch se retrouvent en franche camaraderie, généralement les 1^{er} lundis de chaque mois à la base militaire de Longue-Pointe, et jouent entre 6 et 8 parties formule *tournoi à la ronde*. Dyno (Michel Lessard) a vu son groupe passer de 10 membres à 41, et ce, dans une seule année. Ce regroupement de joueurs de pitch est ouvert aux policiers actifs retraités et même aux civils. Pour le tournoi du 13 septembre, 2 beaux billets pour 1 spectacle seront offerts comme prix de présence. Pour information, contactez Michel Lessard au 514 369-0175 entre 10h et 22h.



Lors d'un récent tournoi de pitch, **Michel Lessard** remet à **Andr  Sauv ** et **Jocelyn Cyr** le troph e en guise de victoire.

La d gustation culinaire, un plaisir extr me...

Le 27 mai dernier, quelque 100 convives ont assist   la d gustation culinaire qui avait lieu au centre Calixa-Lavall   o   plus d'une quinzaine d'  l  ves ont mis plusieurs heures    concocter de d licieux plats. F licitations au chef Yvan Joncas et    son groupe d'  l  ves et    la responsable   laine Caron pour leur professionnalisme et leur d vouement. Remerciements sinc  res    Jacques Gauthier et Gis  le Vall  e pour leur sens de l'organisation.



Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.



POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU



Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

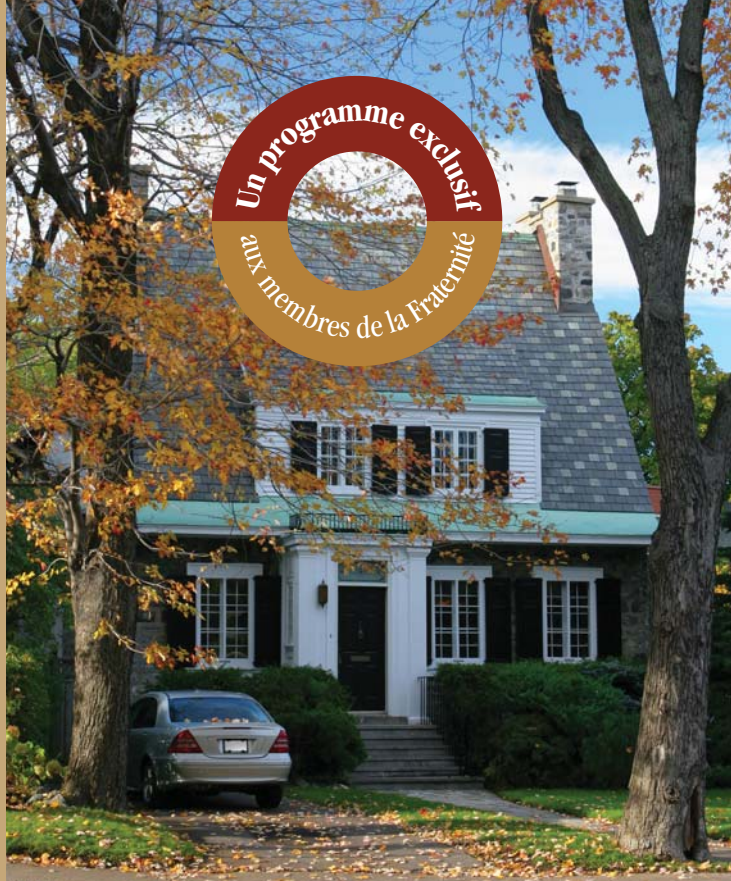
Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

Chez Beucage Mercedem
nous vous offrons
un programme d'assurance
auto et habitation
adapté à vos besoins.



BEUCAGE MERCEDEM
A S S U R A N C E S



Vous possédez un commerce ?
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons
automatiquement un rabais de

15%

sur le meilleur prix
obtenu auprès de la concurrence*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES
DE VOTRE PROGRAMME
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600

1-800-643-1853

www.beucagemercedem.com

* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

**Avec Beucage Mercedem, vous bénéficiez
maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à
40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !**